

Annexe A

Mandat

1. Énoncé des travaux

- a) Consultations: s'informer des perspectives des exportateurs canadiens (y compris des clients individuels de la SEE et de ceux qui ont eu recours aux services des autres institutions financières du domaine des exportations), ainsi que ceux d'autres experts qualifiés et des institutions financières, afin de fournir des renseignements qui aideront le ministre à évaluer le mandat, l'orientation à prendre et d'autres questions de politique qui concernent la SEE.
- b) Analyse: examiner le rôle que joue la SEE, en tant qu'institution spécialisée dans le crédit à l'exportation, parmi les autres institutions financières nationales et internationales accessibles aux exportateurs et aux investisseurs canadiens; identifier les besoins des entreprises canadiennes en matière d'expansion internationale et de l'évolution des marchés privés de financement des exportations.
- c) Recommandations: déterminer si les dispositions de la Loi sur l'expansion des exportations et les opérations de la Société ont effectivement servi à satisfaire les besoins des exportateurs et des investisseurs canadiens.

2. Questions et problèmes

Examiner les questions suivantes, ainsi que d'autres sujets qui pourraient survenir au cours de l'examen, en faire l'analyse et présenter des recommandations par écrit :

- a) Questions relatives au mandat de la SEE

Les modifications apportées à la *Loi sur l'expansion des exportations* en 1993 ont-elles donné à la SEE la souplesse dont elle a besoin pour élaborer des montages financiers compétitifs et conformes aux besoins actuels et futurs des opérations internationales des entreprises canadiennes? Quel a été l'effet des pouvoirs accrus octroyés à la SEE dans les domaines du crédit-bail, des prises de participation, du financement intérieur et de l'assurance-crédit intérieure?

Quel rôle a joué la SEE dans l'évolution du système financier canadien en ce qui a trait au financement du commerce extérieur. Du point de vue des parties intéressées, la SEE a-t-elle aidé à créer une « capacité » dans le système financier canadien? Y a-t-il encore des besoins de financement non satisfaits?

Existe-t-il la possibilité d'une plus grande coopération entre la SEE et les institutions financières canadiennes dans le domaine du financement des exportations? En quoi les fusions de banques pourraient-elles affecter cette situation?